

COMMISSION EUROPÉENNE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FISCALITÉ ET DE L'UNION DOUANIÈRE Fiscalité directe, coordination fiscale, analyse économique et évaluation Contrôle de l'application du droit de l'Union et des aides d'État / fiscalité directe Le chef d'unité

Bruxelles, le 1 3 JUIL. 2017 TAXUD D3(2017) LS/vc – IN/2013/4287

Fonctionnaire responsable: Lionel Schmitt +32 2 295 02 05

Monsieur Philippe Derouin Avocat au barreau de Paris 140, rue du faubourg Saint-Honoré 75008 Paris France philippe.derouin@cabinetderouin.com

Objet: Procédure d'infraction IN/2013/4287 (plainte relative à l'absence d'octroi de l'ensemble des avantages fiscaux liés à la situation personnelle ou familiale)

Cher Monsieur, Maître,

Je tiens à vous informer que, le 13 juillet 2017, la Commission a envoyé un avis motivé dans la procédure d'infraction enregistrée sous le numéro de référence indiqué ci-dessus.

Le communiqué de presse est disponible sur le site de la Commission européenne.

Vous serez informé de tout développement ultérieur de la procédure.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Wolfgang Mederer